



Chers parents,

L'inscription au self se fera directement en ligne par vous-mêmes sur votre espace Ecole Directe entre le 2 septembre et le 18 septembre 2025. Aucune modification ne sera acceptée après le 18/09/2025.

PROCÉDURE D'ACCÈS SUR VOTRE ESPACE ÉCOLE DIRECTE :

Se connecter sur votre espace www.ecoledirecte.com

- Pour les parents déjà présents à Sainte-Marie les codes d'accès sont les mêmes
- Pour les nouveaux parents, les codes vous seront envoyés par sms fin août.

Mode d'emploi (sur ordinateur uniquement) :

après avoir saisi votre identifiant et votre mot de passe, aller dans « Vos informations/Informations personnelles/Vos enfants/**Choisissez le régime*/Cocher les jours /Envoyer la demande** ».

*** DEUX RÉGIMES AU CHOIX :**

- **Régime demi-pensionnaire** : cocher les jours choisis, cocher le régime au choix, forfait annuel facturé sur la facture de septembre 2025. N.B. : le tarif par repas est plus avantageux en choisissant le régime demi-pensionnaire.

- **Régime externe** : cocher régime externe. Repas possible à l'unité.

Pour le régime externe à l'unité, la carte doit être impérativement alimentée par carte bancaire sur votre espace Ecole Directe (paiement sécurisé en ligne).

Le solde ne doit jamais être débiteur et celui-ci est consultable sur votre espace Ecole Directe à tout moment.

Concernant les tarifs, nous vous renvoyons au Règlement financier qui vous a été communiqué et peut être consulté sur le site saintemariedeneuilly.fr

TARIF REPAS À L'UNITÉ : 1 repas : **11,25 €**

CARTE DE SELF : chaque élève reçoit une carte de self en début d'année.

RAPPEL : TOUTE CARTE PERDUE OU DÉTÉRIORÉE SERA FACTURÉE 12 EUROS

La qualité des repas servis au self est une préoccupation constante pour Sainte-Marie de Neuilly. Si vous aviez des remarques, suggestions ou questions sur ce sujet, vous pouvez envoyer un mail à la Responsable de division de votre enfant ou à Madame Stéphanie Jouvence, responsable du suivi du self  scolarite@saintemariedeneuilly.fr /  01 47 57 58 58